



La Lettre du

Cercle
Bernard Jeu

N° 03 - Mars 2021

Editorial
André Leclercq

Page 2 - La plume à
Guillaume Delcourt
LE FNDS, INSTRUMENT
D'AUTONOMISATION

Page 3
Vers des assises du bénévolat
Fiche n°3
LA DIMENSION SOCIO-
ECONOMIQUE DU SPORT

Page 4 - La page Bernard Jeu
BERNARD JEU :
LE DIRIGEANT
par Jean Devys

L'OLYMPISME
UNE CULTURE UNIVERSELLE DE LA FRATERNITE

Editorial

Le dirigeant sportif travaille et, si certains dans la société sont payés à ne rien faire, lui n'est pas payé mais il fait !

Il travaille, donc il crée des richesses comme n'importe quel autre travailleur.

Un kilowattheure vous fournit la même prestation, quel que soit son prix. Même s'il est gratuit, il offre le même intérêt économique que s'il est payant.

Et pourtant l'engagement bénévole est source d'enrichissement personnel. L'exercice de responsabilités permet de développer des compétences qui peuvent être valorisées dans un CV ou validées pour obtenir une équivalence (VAE). Cependant le principal enrichissement personnel se situe dans la satisfaction du devoir accompli, c'est-à-dire dans l'harmonie entre la richesse que le bénévole produit et celle qu'il ressent. On atteint là la richesse sociétale de cet engagement, dont la valeur s'exprime en sociabilité.

Le sport a, certes, des retombées sociales et un impact économique. L'engagement du dirigeant bénévole dans l'entreprise associative (qui relève de l'économie sociale et solidaire) va au-delà, il s'agit d'un enjeu de société.

André LECLERCQ, président du Cercle Bernard Jeu.

« Le sport a le pouvoir de changer le monde. Il a le pouvoir d'unir les gens d'une manière quasi-unique. Le sport peut créer de l'espoir là où il n'y avait que du désespoir. Il est plus puissant que les gouvernements pour briser les barrières raciales. Le sport se joue de tous les types de discrimination. »

Nelson MANDELA

Maison régionale des sports
367 rue Jules Guesde 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
<http://www.comitecoubertin.fr/les-cercles-regionaux/>

De la plume de Guillaume Delcourt :

Le FNDS, instrument de l'autonomisation du mouvement sportif

Le 25 Avril 2019 naissait l'Agence nationale du Sport, instaurant une "nouvelle gouvernance" dite partagée entre les acteurs du sport. Ainsi, l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises et le mouvement sportif, donnaient corps à la volonté du Président de la République de « redéfinir l'organisation de la politique du sport au niveau national » par une « gouvernance plus claire et efficace de nos fédérations sportives ». La ministre chargée des sports, Laura Flessel, parlait à cette occasion de "révolution" pour qualifier la nouvelle gouvernance du sport. Mieux se coordonner pour penser la politique du sport et contractualiser sa mise en œuvre n'est certes pourtant pas nouveau. Bien avant cette date, la création d'un Fonds National de Développement du Sport a introduit une rupture dans la conduite des politiques du sport en France.

En effet, Pierre Mazeaud, secrétaire d'État auprès du ministre de la Qualité de la vie, chargé de la Jeunesse et des Sports, va faire promulguer en 1975 une loi « relative au développement de l'éducation physique et du sport ». Jean-Paul Callède décrit ce moment charnière comme « une nouvelle étape dans la structuration des politiques publiques du sport » au cours de laquelle « l'Etat contractualise sa politique au lieu d'intervenir quand le besoin s'en fait sentir ».

Ce n'est toutefois qu'à compter de la Loi de finances du 29 décembre 1978 et du décret du 13 mars 1979 que l'on découvrira le moyen d'action : le Fonds National de Développement du Sport (FNDS). A partir de 1985, l'affectation des ressources issues des paris du loto sportif va faire du FNDS un « instrument privilégié dans la conduite de la Politique du sport en France » comme l'écrivait Edmond Seuillard dans la Revue juridique et économique du sport n°1 de 1987.

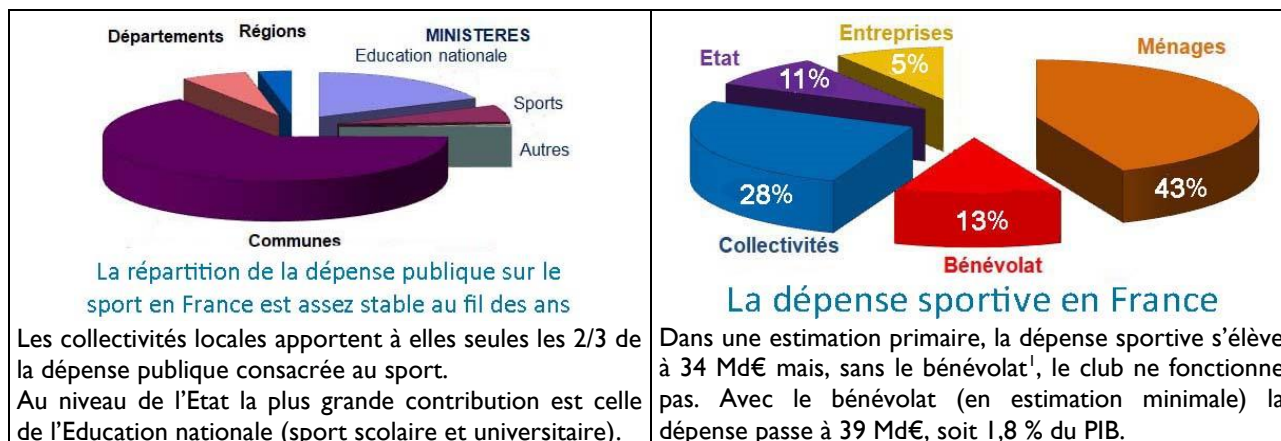
Cet instrument était d'autant plus privilégié qu'il instaurait une cogestion entre l'administration et le mouvement sportif. Ainsi, les dépenses du FNDS étaient décidées par une commission mixte paritaire présidée par le ministre chargé des sports et comprenant huit représentants de l'administration, le président du comité national olympique et sportif français et huit représentants du mouvement sportif. Le mouvement sportif devenait acteur de son autonomisation en partageant une responsabilité dans les orientations de financement. Ce faisant, chaque année, une note d'orientation co-signée par le ministre chargée des sports et le président du CNOSF définissait les critères de répartition des crédits à l'échelle nationale et régionale. Les bénéficiaires étaient alors en grande partie les fédérations nationales et les associations sportives affiliées.

Un mouvement sportif responsable, en lien avec l'administration chargée des sports et construisant son autonomie selon l'intérêt général étaient les marqueurs de cette période de 1979 à 2006 au cours de laquelle le secteur associatif sportif s'est structuré, s'est développé en nombre de licenciés et en diversité des pratiques. La formule avait fait ses preuves.

Vers des Assises régionales du BENEVOLAT

Fiche n° 3

La dimension socio-économique du sport



Les médias annoncent volontiers les énormes gains de quelques professionnels, les montants de droits de télévision ou de contrats de sponsoring. Cela laisse croire que le sport est riche, ce n'est sûrement pas ce que ressentent la plupart des clubs. Et on sait trop peu que le sport donne beaucoup.

Quel est le poids du sport dans la santé, l'éducation, l'insertion, l'inclusion, le civisme, l'égalité des chances, la cohésion sociale, l'environnement, l'innovation ... (utilité sociale) ? Le sport rejaillit également sur le secteur productif : industries, commerces, services, tourisme, médias... (impact économique). Il convient de retenir que, dans le « qui donne le plus ? », les sportifs sont au premier rang et que le poids socio-économique du sport est à prendre en considération.

Investir sur le sport est donc rentable. Les collectivités locales le savent mais le budget du ministère des sports ne lui permet d'intervenir que pour 2 % de la dépense sportive.

Lassé de ne pas obtenir un budget du sport décent, le mouvement sportif a obtenu en 1978² un compte d'affectation spéciale du Trésor alimenté par une taxe sur les paris afin de pallier l'indigence. Mais le FNDS est devenu le CNDS quand ces recettes extrabudgétaires³ ont été budgétisées. Aujourd'hui, ces recettes affectées (et plafonnées !) alimentent – en sus d'une dotation du ministère des sports - l'agence nationale du sport (dont le budget représente moins de 1 % de la dépense publique). Le sport est d'un bon rapport qualité/prix ! Soulignons qu'un financement insuffisant de la part de ceux qui demandent au sport de participer à "l'exécution d'une mission de service public" ne sera pas sans conséquence sociale.

Venons-en au véritable fait sportif. Le sport agit sur le moral des Français, il sert l'image de la France... Avant d'être "utile", le sport est d'abord sa propre fin : on fait surtout du sport pour son... plaisir ! En effet, le sport (comme tout le domaine de la culture) relève de l'imaginaire, il n'est peut-être pas "essentiel" mais il est important : qui peut vivre sans émotion et sans passion ?

1. Il s'agit du bénévolat de l'encadrement (275.000 ETP), le bénévolat spontané n'est pas concerné car on peut rendre service sans que cela soit assimilé à un travail.

2. Cette démarche était initiée par Nelson Paillou et Fernand Sastre.

3. 1,8 % sur la Française des Jeux, 1,8 % sur les paris sportifs, taxe sur les droits TV.



La page Bernard Jeu

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bernard_Jeu

Bernard Jeu, le philosophe mais aussi le dirigeant, par Jean Devys⁴

C'était au début des années 1950 ...

Jeune fondateur d'un club de tennis de table dans le quartier de St-Michel à Roubaix, le signataire de ces lignes recevait la visite du non moins jeune responsable du sous-district roubaisien. Son nom : Bernard Jeu, son âge : 23 ans.

Il déclinera son parcours local, comment, amateur de ballon rond, il avait finalement jeté son dévolu sur la petite balle en Celluloïd, adhérant au club huppé d'alors : l'Excelsior de Roubaix. Joueur certes mais pour, très vite, se forger une vocation de dirigeant, sachant conseiller, encourager et... organiser.

Nous ne le savions pas encore mais c'était le début d'une très longue complicité. A commencer aux échelons du Roubaisien puis du district Nord à la responsabilité desquels je serai amené à lui succéder. Et, suite logique, Bernard saura me convaincre de me présenter et faire élire au Comité directeur de la Ligue régionale, au sein duquel son influence était reconnue et appréciée.

Brillant universitaire, s'initiant à la langue russe après avoir finalisé un cursus sans faute de philosophie, Bernard sera nommé attaché culturel à Moscou entre 1961 et 1966. A son retour en France, les événements s'étaient aussi précipités, me propulsant par défaut à la présidence de la Ligue, Bernard acceptant de prendre celle du Comité départemental du Nord nouvellement créé et auquel il donnera une impulsion telle qu'il en deviendra leader dans l'Hexagone sur le double plan qualitatif et quantitatif.

Nous serons, l'un après l'autre, élus au Comité directeur de la F.F.T.T., bientôt rejoints par un troisième larron ... roubaisien : Pierre Lambin, devenu entre-temps mon successeur à la Ligue. De quoi alimenter les conversations dans le train de retour de Paris !

Au sein d'une Fédération désormais cinquantenaire mais subissant une crise larvée depuis le retrait de Georges Duclos, Pierre et moi saurons persuader Bernard d'en briguer la présidence. Cela se concrétisera un certain 5 décembre 1982, quasiment à l'unanimité.

Tout en continuant d'assumer ses responsabilités universitaires tant à Lille qu'à Paris, Bernard allait rapidement démontrer sa dimension de dirigeant, prouvant à ses détracteurs que loin d'être un utopiste, il était profondément visionnaire. Sachant écouter, déléguer et ...trancher. Prônant des salles à grande capacité tant pour les clubs à haut niveau (16 tables et plus) que pour le complexe fédéral de Mèze (40 !). Résorbant les chamailleries internes des entraîneurs en imposant un D.T.N. venu du ... judo : Pierre Albertini. Rappelant à qui voulait bien l'entendre que la F.F.T.T. était une fédération pyramidale de clubs et que les Ligues et comités départementaux étaient des relais, fussent-ils indispensables. Sachant exploiter les compétences de chacun jusque et y compris le niveau international où la France saura de nouveau jouer dans la cour des Grands, sur tables comme dans les instances dirigeantes. Cela me vaudra d'être propulsé au "Management Committee" de l'Union européenne et, à Bernard, d'occuper un "fauteuil" au sein du "Council" de l'I.T.T.F.

En tant que président fédéral, Bernard aura su recueillir un véritable consensus et il s'apprêtait à solliciter à nouveau la confiance des électeurs lorsque la maladie puis, hélas, sa disparition (le 15 août 1991) n'en décident autrement. Comme pour assurer la continuité, après l'intérim de René Champdorge, Pierre Albertini sera porté à son tour à la plus haute fonction fédérale et je serai amené à occuper le "fauteuil" laissé vacant par Bernard au "Council" de l'I.T.T.F, 40 ans après avoir fait sa connaissance dans mon petit club de Roubaix. Quelle belle histoire !

La France pongiste (mais pas que ...) saura pérenniser le nom de Bernard Jeu en dotant de son nom la salle de séance du Siège parisien, le Centre fédéral de Mèze dont il a la paternité ainsi qu'une salle omnisports en sa bonne ville de Roubaix, tout en l'identifiant à certain challenge national récompensant une inédite mais combien populaire compétition de clubs, chacun(e) apportant sa pièce à l'édifice du benjamin au vétéran !

Le PHILOSOPHE Bernard Jeu aura aussi été un immense DIRIGEANT !

4. Jean Devys, maintes fois honoré à l'occasion de ses 90 ans, est lui-même un grand dirigeant sportif. Ses responsabilités sont très appréciées dans le mouvement sportif local et régional, comme dans le tennis de table national et européen. Dans les publications sportives, du local à l'international, sa plume excelle et il est un philatéliste de haut niveau.